



## Lettre d'actualités de Raymond COUDERC Sénateur de l'Hérault



Ecoute et proximité, pour plus d'efficacité

Année 2008  
n°2

### Le mot du Sénateur

*Chers collègues,*

*Après l'Assemblée Nationale, le Sénat, a abordé le débat sur la place des langues régionales .*

*Ce n'est pas une question mineure car ces langues, qui sont une partie importante de notre patrimoine culturel, sont aujourd'hui dans une situation préoccupante.*

*Comme nous voulons protéger la biodiversité et prévenir la disparition de certaines espèces vivantes, nous devons également nous mobiliser pour défendre la richesse de notre diversité culturelle.*

*C'est l'esprit de mon intervention à la tribune du Sénat en ce mardi 13 mai , intervention que vous pouvez consulter sur le site web du Sénat, à l'adresse suivante : <http://www.senat.fr/> en faisant une recherche avec « Couderc » puis « débats du 13 mai 2008 ».*

*Raymond COUDERC  
Sénateur de l'Hérault*

### Un nouvel élan pour le Sénat

Dans le cadre des réflexions autour du projet de loi relatif à la modernisation des Institutions, des groupes de travail se sont constitués au Sénat afin de discuter de l'évolution du rôle et des missions du Sénat.

Du fait de l'importance du sujet, j'ai souhaité m'investir et je me suis inscrit dans le groupe de travail chargé de réfléchir sur le thème : « la réforme constitutionnelle, une chance pour le Sénat ? »

### Mon équipe à votre disposition

#### A Béziers :

**Bénédicte RAJNIC et Patricia GOMES**  
31 rue du 4 septembre  
34 500 BEZIERS  
Tel : 04 67 49 29 60  
Fax : 04 67 49 29 16  
[raymondcouderc@orange.fr](mailto:raymondcouderc@orange.fr)

#### A Paris :

**Mickaël CAMILLERI**  
15 rue de Vaugirard - Sénat  
75 291 PARIS  
Tel : 01 42 34 32 83  
Fax: 01 42 34 21 95  
[r.couderc@senat.fr](mailto:r.couderc@senat.fr)

### Le calendrier des travaux au Sénat

L'emploi du temps des parlementaires jusqu'à la fin de cette session, normalement prévue à la fin du mois de juin, est bien rempli.

En effet, nous allons travailler sur des textes de loi importants, tels que :

- la modernisation de l'économie,
- la modernisation des Institutions,
- la modernisation du marché du travail

### INFO/ Elections sénatoriales 2008

Entre le 27 juin et le 4 juillet prochain, les conseils municipaux seront amenés à choisir les délégués et les délégués supplémentaires qui seront habilités à voter lors des élections sénatoriales de septembre 2008.

Les communes de moins 9 000 habitants, désigneront entre 1 et 15 délégués en fonction du nombre de conseillers municipaux; pour les communes de + de 9 000 habitants, l'ensemble des membres du conseil municipal sont membres de droit et dans celles de + de 30 000, s'ajoute aux membres du conseil municipal, un délégué supplémentaire à raison de 1 pour 1 000 habitants au-delà de 30 000 .



